



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Tél : 05 55 53 30 90

Email : mairie.breuilaufa@wanadoo.fr

L'an deux mille vingt-six, **le 21 janvier**, à 19h00 le Conseil Municipal de Breuilaufa s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck MAITRE, le Maire.

Le Conseil Municipal a été convoqué le 09 janvier 2026.

Etaient présents : Messieurs Franck MAITRE, Daniel HEUDES, Yves DUPUY, Michel LEBRAUD, Benoît GRAVELAT et Joseph MOUSSET ainsi que Mesdames Aimée BEAUBELICOUX, Marie THOURY, Sonia BARBONNAIS et Christine GOURINAT.

Marie THOURY été élue secrétaire.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 novembre 2025

2026-01 CONVENTION « CADRE DE RECOURS AU SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CDG87 »

À la suite de l'arrêt de travail de notre secrétaire générale de mairie, nous avons demandé au Centre De Gestion 87 (CDG87) de nous trouver un remplaçant pour pallier son absence. Le service de mission temporaire nous a proposé la candidature d'un agent qui a tout juste fini sa formation de secrétaire générale de mairie et a fait quelques remplacements dans le département.

Il a fallu signer une convention « cadre de recours au service missions temporaires du CDG87 ». Le CDG87 nous met à disposition l'agent pour 1 mois et nous facturera le coût de la mise à disposition plus des frais de gestion de 6%.

L'agent a pris son poste le 16 janvier 2026. Il assure également le remplacement à Chamborêt.

10 pour

2026-02 RECRUTEMENT AGENT TECHNIQUE

Notre agent polyvalent a annoncé à Monsieur le Maire, le 31 décembre 2025, dernier jour de son contrat, qu'il ne souhaitait pas poursuivre sa mission jusqu'à fin mars 2026 comme convenu. Nous devons donc recruter comme c'était prévu. Nous réaliserons les entretiens le vendredi 30 janvier 2026 à 10h00 et 11h00 avec 2 candidats. La date d'embauche prévue sera le 1er mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

2026-03 FIXATION DU PRIX DE VENTE DES TERRAINS « IMPASSE DES MAROTS »

Les deux terrains se situant « impasse des Marots » vont pouvoir être commercialisés. Il faut donc fixer le prix de vente au m². Dans le passé, nous avons évoqué un montant de 16 € le m². Sachant qu'ils sont bornés et que les réseaux sont installés. Après échange au sein de l'assemblée, une proposition de vendre à 22 € le m² et s'il y a une négociation les conseillers acceptent de descendre le montant à 20 € le m².

10 pour

QUESTIONS DIVERSES :

M57 Fongibilité des crédits Décision modificative budgétaire

Une décision modificative des chapitres 11 et 66 a été nécessaire pour l'équilibre budgétaire, comme désigné :

- Chapitre 11 - 1 000 €
- Chapitre 66 + 1 000 €

Travaux rénovation énergétique logement mairie

L'entreprise Techni'mur a commencé les travaux d'isolation extérieur début janvier et la société SECB va intervenir pour effectuer les travaux de sortie de la chaudière et les évacuations d'eau usagée.

L'entreprise MFV interviendra en suivant pour les menuiseries.

Travaux dans l'auberge

Il reste du carrelage à finir de poser dans les escaliers.

Vœux

Cette année nous aurons la présence de Monsieur le Préfet et de Madame la Sous-Préfète entre autres. Comme les années précédentes, un devis a été demandé à l'Auberge « des quatre saisons » il est de 16 € par personne.

A 20H23, tous les sujets sont épuisés et la séance est levée.

La secrétaire de séance,



Marie THOURY

Le Maire,



Franck MAITRE